

Image not found or type unknown



Mon fils mineur doit avoir de l'argent suite a un accident

Par **coco**, le **06/01/2008 à 11:02**

voila j aimerais savoir si mon assureur a le droit suite a un proces gagné de m obliger a ouvrir un compte chez eux puisque mon fils n est pas majeur et ne peux donc pas encore toucher cet argent et moi non plus .j aimerais ouvrir un compte dans ma banque pour y verser cet argent sur un compte bloqué....

Par **mademoiselle_k**, le **16/01/2008 à 22:03**

bonsoirrrrrvous êtes libre de choisir l établissement bancaire qui vous convient rncela étant cet argent devra être placé sur un compte au nom de votre filsrnrnsi vous avez des questions je reste à votre dispositiorn*